



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 17 novembre 2016

# CNP Assurances prend la 2<sup>e</sup> place du Palmarès 2016 de la féminisation des entreprises du SBF 120

**Le 15 novembre 2016, Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'Enfance et Droits des femmes, a récompensé l'engagement de long terme de CNP Assurances en faveur de la mixité. CNP Assurances arrive en deuxième position du Palmarès 2016 de la féminisation des entreprises du SBF 120 réalisé par le cabinet Ethics and Board.**

CNP Assurances affiche une quasi parité hommes-femmes dans ses instances de gouvernance.

La part des femmes dans son conseil d'administration atteint 47,1% et la présidence du comité des nominations et des rémunérations, à 40% féminin, est confiée à une femme, Rose-Marie Van Lerberghe.

Les 5 femmes (sur un total de 12 membres) de son comité exécutif occupent des fonctions stratégiques pour le Groupe et deux d'entre elles dirigent des *business units*.


CNP Assurances se distingue également par une proportion de 35 % de femmes dans le Top 100 hiérarchique du Groupe (100 premiers cadres dirigeants de l'entreprise). Trois des quatre fonctions clés du régime Solvency II sont exercées par des femmes : audit, conformité et risques.

Bérengère Grandjean, directrice des ressources humaines de CNP Assurances, membre du Comex souligne : « *Ce prix récompense notre engagement durable en faveur de la mixité. Nous sommes fiers d'être l'une des deux premières entreprises du SBF 120 et le premier assureur distingué par ce classement. Nous entendons poursuivre notre politique de gestion des talents et de développement des compétences pour favoriser la promotion des femmes dans l'entreprise* ».

## À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 130 millions d'euros en 2015. Le Groupe est également présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil. Il compte plus de 36 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 13 millions en épargne/retraite. Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé).

- En assurance individuelle en France, CNP Assurances commercialise ses produits via La Banque Postale et les Caisses d'Épargne, et par son propre réseau : Amétis. Au Brésil – son deuxième marché – le Groupe est partenaire de Caixa Econômica Federal, la 2ème banque publique du pays.
- En assurance collective, CNP Assurances conçoit des produits sur mesure en prévoyance, retraite et couverture de prêts. Ils répondent aux besoins des entreprises, des collectivités territoriales, des mutuelles, des associations et des banques, en Europe et en Amérique latine.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1er marché) et s'appuie sur un actionnariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).  
[www.cnp.fr](http://www.cnp.fr)  @CNP\_Assurances

## Contacts presse

CNP Assurances :

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51

Tamara Bernard | 01 42 18 86 19

[servicepresse@cnp.fr](mailto:servicepresse@cnp.fr)

Suivez nous sur :

